



24 mars 2025

Communiqué de presse

## Le Parc national de la Vanoise à Bourg-Saint-Maurice pour l'événement « Agir pour les glaciers »

En cette année internationale de la préservation des glaciers, et durant la journée mondiale des glaciers (21 mars), le Parc national de la Vanoise participait à l'événement inédit « Agir pour les Glaciers », initié par l'association Marge Sauvage et le glaciologue Jean-Baptiste Bosson, du 20 au 22 mars, à Bourg-Saint-Maurice.

« Agir pour les glaciers » visait à mobiliser autour de la préservation des glaciers et des écosystèmes montagnards. Durant trois jours se sont rassemblés, scientifiques, acteurs de la montagne, élus, entreprises, artistes et citoyens, en présence d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, pour renforcer les actions et faire avancer la prise de conscience de la nécessité d'agir face au changement climatique.

Les rencontres ont été un succès, en rassemblant de nombreux acteurs de la montagne. À cette occasion, la commune de Bourg-Saint-Maurice a confirmé son engagement sur cette thématique et annoncé le **lancement de la démarche de mise sous protection forte du glacier des Glaciers et du Glacier des Lanchettes**.

### Parc national de la Vanoise : un rôle essentiel dans la protection des glaciers

Le Parc national de la Vanoise joue un rôle essentiel depuis de longues années dans la protection des glaciers. Recouvrant actuellement **10 % de sa surface, soit environ 90 km<sup>2</sup>**, les glaciers bénéficient de la protection forte du Parc national depuis sa création en 1963.

Territoire de recherche, le Parc contribue à l'apport de connaissances de ces espaces. La **Montagne du Saut** (commune des Allues), en est l'exemple en accueillant de nombreux programmes et partenariats, notamment le suivi historique du **glacier de Gébroulaz**, depuis 1904, et l'étude du **glacier rocheux de Chanrouge**.

La Montagne du Saut est également l'un des sites alpins sur lesquels ont été initiés des suivis des processus et des **dynamiques de recolonisation des zones déglacées**, qui méritent une attention sur le long terme des chercheurs ([Zone Atelier Alpes](#)) et des gestionnaires.

Le Parc national de la Vanoise étudie également **l'avenir des stocks d'eau douce** que ces glaciers représentent dans les parcs nationaux alpins, pour anticiper les changements de régime hydriques des cours d'eau de montagne ([projet européen Aclimo](#) en cours).

Les agents du Parc sur le terrain, comme d'autres acteurs de la montagne ou les équipes scientifiques, se trouvent aujourd'hui en première ligne face au retrait des glaciers, observant de près les **nouveaux enjeux sur le territoire**.

Des enjeux de gestion de la ressource en eau, d'apparition d'écosystèmes post-glaciaires, de colonisation par des espèces emblématiques, mais également des enjeux d'utilisation de ces espaces, davantage propices aux activités humaines que les glaciers eux-mêmes. La **préservation des écosystèmes glaciaires et post-glaciaires qui serviront de refuge pour la biodiversité**, et à stocker du carbone, est ainsi un enjeu majeur, comme les interventions et les échanges l'ont montré durant les rencontres.

Les **parcs nationaux** se sont ainsi vus récemment confier par l'État une mission d'accompagnement de l'animation qui pourra se mettre en place dans la perspective de **pactes territoriaux en faveur des glaciers**, en reproduisant sur d'autres communes la dynamique vertueuse enclenchée par Bourg-Saint-Maurice.

## L'accompagnement des dynamiques de préservation des glaciers, fil rouge 2025 pour le Parc national de la Vanoise

Au festival Agir pour les glaciers, Klébert Silvestre, 1<sup>er</sup> vice-président du conseil d'administration du Parc national, a représenté l'établissement, notamment lors de **journée recherche-action** du 21 mars.



© PNV – Xavier Eudes

Au contact du grand public, les équipes du Parc ont animé un **stand** autour de l'**exposition** sur l'Observatoire photographique des paysages de Vanoise, thématique sur laquelle l'établissement est investi depuis plus de 20 ans. Le public était au rendez-vous. Pour aller plus loin et découvrir en image les évolutions des glaciers du Parc national (parmi d'autres milieux naturels) : [observatoire photographique des paysages de Vanoise](#).

Les agents du Parc ont également participé à l'animation de la **séquence** « **Les glaciers, des écosystèmes clés de voûte en voie de disparition** », avec la présentation du suivi du glacier de Gébroulaz (projet Glacioclim) et celle de l'étude des projections sur les stocks de glace en Vanoise et dans les Alpes, et le changement progressif du régime hydrique des cours d'eau alpins (projet européen Alcotra Aclimo).

Ils ont également participé à la **résidence professionnelle des projets Erable** « Agir pour les glaciers » et **Ice&Life** (fondation Université Savoie Mont Blanc).

Le programme Erable a pour territoire-pilote de recherche et d'actions la commune de Bourg-Saint-Maurice. Il vise à protéger les glaciers et les écosystèmes qui leur succèdent. Le Parc est sollicité sur les volets d'accompagnement territorial et de réflexion stratégique sur le développement local d'aires protégées et d'aires terrestres éducatives (ATE). Ice&Life est un programme centré sur le recueil de données sur les nouvelles marges glaciaires.

## D'autres actions du Parc national de la Vanoise en 2025, année des glaciers

- ✓ Une **exposition sur les glaciers** sera inaugurée à la maison du Parc à Rosuel (Peisey-Nancroix) en juin puis basculera à la maison du Parc à Pralognan-la-Vanoise.
- ✓ La **stratégie d'éducation à l'environnement 2025-2030 du Parc**, adoptée en mars, a identifié le sujet **glaciers et changement climatique** pour renforcer la sensibilisation des visiteurs. Quoi de plus parlant en effet que le retrait des glaciers pour faire prendre conscience du réchauffement climatique ?
- ✓ Les équipes du Parc sont également mobilisées en appui aux collectivités et sous l'autorité du préfet sur les **risques naturels glaciaires et périglaciaires**. Elles participent ainsi au suivi d'opérations engagées sur lac proglaciaire, comme à Tignes.
- ✓ Le Parc accompagne les **acteurs du tourisme**, dont la commune de Tignes, dans la perspective de l'adaptation au changement climatique du domaine skiable du glacier de la Grande Motte.
- ✓ Les agents du Parc sont fortement impliqués dans les programmes **Sentinelles des Alpes** qui assurent un suivi scientifique du changement climatique ; ils pourront être complétés si besoin sur les marges glaciaires, pour pérenniser la démarche [Ice&Life](#).

### Protéger nos montagnes et nos glaciers face au dérèglement climatique

Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche était présente jeudi 20 mars, pour le lancement de l'événement « Agir pour nos glaciers ». La ministre a participé à un débat avec des acteurs locaux - élus, scientifiques, associations, artistes, sportifs, élèves, entreprises... - et a notamment annoncé le placement en "zone de protection forte" de 100 % des glaciers d'ici 2030.



© MTEBFMP





© Ville de Bourg-Saint-Maurice – Les Arcs

### [Communiqué de presse du ministère](#)

## Les glaciers en Savoie

La Savoie représentait 43 % des surfaces glaciaires en 1850, avec plus de 27 000 ha, soit près du double de la surface historique des glaciers de Haute-Savoie, deuxième plus gros département métropolitain contributeur.

Cette situation est appelée à évoluer, les glaciers savoyards étant menacés à plus brève échéance que ceux du massif du Mont-Blanc, plus hauts en altitude. 56 % des glaciers historiques du département sont déjà en zone de protection forte (46 % dans le Parc national de la Vanoise, 10 % dans les réserves naturelles et arrêtés de biotope), un taux très comparable à la moyenne pour les Alpes et les Pyrénées.

Le territoire de Bourg-Saint-Maurice porte l'ambition d'une protection autour du glacier des Glaciers, et de façon plus anecdotique du glacier du Varet, sous l'aiguille Rouge. Il pourrait être le premier territoire accompagné en application de la récente circulaire « Agir pour les glaciers ».